



Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : fsu48

Services publics et fonction publique : de nouvelles têtes pour un changement de politique ?

Dispensé de timbrage
MENDE CT



L'élection présidentielle a rendu son verdict.

La FSU et le syndicalisme de transformation sociale ne peuvent qu'être soulagés de voir l'extrême-droite écartée du pouvoir mais constatent qu'un important travail de conviction reste à faire tant un nombre important de voix issues du salariat s'est laissé convaincre par l'imposture du discours social des forces nationalistes.

Par ailleurs, la victoire du candidat, dont la politique libérale et autoritaire, la posture élitiste et méprisante ont fourni au nationalisme ses meilleurs arguments, ne peut qu'augurer des lendemains de luttés.

Un nouveau gouvernement est constitué, de nouveaux ministres sont aux affaires. Les premières rencontres avec la FSU laissent planer un attentisme conjoncturel (législatives obligent...) avant la poursuite des régressions sociales déjà annoncées.

Pourtant, les enjeux actuels nécessitent des actes rapides : salaires, pensions, services publics, plan de relance pour

l'Education, lutte contre la précarité en sont autant de sujets urgents.

Par exemple, les AED restent toujours en attente d'un décret, les AESH d'un statut et tous les personnels non titulaires d'ambitieux plans de titularisation.

Pour la FSU, la tâche première du syndicalisme de lutte sera de continuer à s'opposer aux régressions sociales que le pompier pyromane ne manquera pas de mener dans son second quinquennat pour répondre aux attentes du monde patronal et financier. Les cibles sont déjà connues : retraites, fiscalité, protection sociale, statuts des fonctionnaires, éducation... La FSU opposera la force de ses propositions et sa capacité à rassembler pour mobiliser.

Dès à présent, la FSU48 a envoyé aux candidat.e.s aux élections législatives un questionnaire relatif aux enjeux fondamentaux pour notre département. Le peu de réponses formulées ne laissent rien présager de bon quant aux ambitions politiques dans ces domaines...

DEPOSE LE 03/06/22



SOMMAIRE

- P 2/3/4/9 La FSU s'adresse aux candidat.es aux législatives
- P 5 à 8 Encart FSU Languedoc
- P 10 Retraités, AESH
- P 11/12 Congrès SNUipp48

Les conquis ne se gagneront donc que par une forte mobilisation de tou.tes les agents pour laquelle la FSU48 restera, comme toujours, une force constructive.

Hervé Fumel



Questions de la FSU Lozère aux candidat.e.s aux élections législatives 2022

Dans le cadre des élections législatives dans notre département, la Section départementale de la Fédération syndicale Unitaire (FSU) de la Lozère a souhaité connaître les positions des candidat.e.s sur un certain nombre de thématiques. Vous trouverez sur notre site le Manifeste de la FSU48 (publié en avril 2022, [Elections 2022, le manifeste de la FSU48 – fsu48](#)) qui, dans le cadre des élections 2022, synthétise pour notre département, nos mandats syndicaux sur divers points. Toujours soucieuse de débattre, la FSU48 a décidé d'adresser un questionnaire aux candidats aux élections législatives - excepté au Rassemblement National et à Reconquête, considérant que leur programme remettent en cause les valeurs de la République et de la démocratie - pour que chacun et chacune puisse nous préciser leurs objectifs de programme pour les services publics, la Fonction publique et ses agents, l'Éducation ainsi que sur certains enjeux sociétaux.

La FSU Lozère s'est ainsi adressée à :

- * DESCAVES Sandrine, CAUSSE Christian (NUPES)
- * ZIDOUN Dja, DE LA FOUCHARDIERE Alice (Sans Etiquette)
- * SUAU Laurent, GAUTHIER Marie-Laure (Renaissance)
- * PALOMBI Francis, LADEVIE Sandrine (Sans Etiquette)
- * MOREL A L'HUISSIER Pierre, MALAVAL Audrey (Divers Droite)
- * CASTAN Christophe, HOSZMAN Nadine (Résistons)
- * ST LEGER Patrice, DE LAS CASES Paul (Divers Droite)

Nous n'avons pas été en mesure de contacter

- * SOUCHON Annie, FRONTY Thierry (Lutte Ouvrière)
- * BLAYAC Dorian, GENESTA Vincent (Parti Animaliste)

Avant le bouclage de ce journal, seuls 2 candidats avaient repris contact avec nous : Sandrine Descaves et Laurent Suau. Vous trouverez ci-dessous leurs positions sur les différentes questions que nous leur avons soumises. Nous nous engageons à diffuser sur notre site les réponses que nous feraient parvenir ultérieurement les autres candidats.

Services publics et agents publics :

Considérez-vous que la défense des services publics assurés par des agents titulaires soit un enjeu important ?

L.SUAU : Oui

S.DESCAVES : Oui, bien sûr ! La valeur accordée aux services publics est intrinsèquement liée à l'idéologie de la politique menée. Pour la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES), les principes fondamentaux défendus sont la justice sociale, la solidarité et le partage. L'État est au service de la population (et non l'inverse), de

l'intérêt général, et garant de la démocratie. Dans cette perspective, les services publics sont la clef de voûte d'une organisation sociale qui se réfère à de telles valeurs. Ils doivent alors être solides, incarnés et défendus par des agents formés, reconnus, protégés, neutres et donc prioritairement titulaires de la fonction publique.

Si oui, comment envisagez-vous le déploiement de fonctionnaires en nombre suffisant pour couvrir les besoins en services publics de qualité et de proximité attendus par la population ?

L.SUAU : L'école est un sujet essentiel en Lozère. Maintenir le nombre d'écoles et de classes l'est tout autant pour un bon maillage. Il faut donc des personnels compétents en face.

S.DESCAVES : La garantie de l'accès à tous les services publics essentiels (école, gare, hôpital, bureau de poste...) et à des équipements sportifs et culturels à moins de quinze à trente minutes (en voiture ou en transports collectifs) de tout lieu d'habitation est inscrite dans le

programme partagé de la NUPES. C'est grâce à une redistribution plus juste et équitable des richesses que la NUPES prévoit d'investir dans les services publics. Investissement financier pour créer plus de postes, mais également pour assurer des conditions de travail dignes et suffisantes où le métier exercé pourra se faire dans le respect et la reconnaissance des compétences de ses agents.

La précarisation des personnels est forte dans tous les services publics, en particulier en Lozère. Comment envisagez-vous de limiter la précarisation des agents ?

L.SUAU : C'est différent suivant les niveaux scolaires. La précarisation augmente plus dans le secondaire que dans le primaire.

S.DESCAVES : Le rattrapage et la fin du gel du point

d'indice, la revalorisation des grilles salariales, mais aussi la proposition aux contractuels des fonctions publiques d'être titularisés sont des mesures qui participent à la lutte contre la précarisation des personnels des services publics.

Etes-vous favorable à la création d'un statut de catégorie B de la fonction publique pour les personnels AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) ?

L.SUAU : Il faut à mon avis déjà créer un statut pour ces agents.

S.DESCAVES : Le programme partagé de la NUPES prévoit de créer un nouveau corps de fonctionnaires pour les AESH, avec formation et titularisation. Il n'est, en l'état, pas

indiqué la catégorie de leur statut. Ce point-là devra être soumis à négociation avec les syndicats, collectifs et associations concernés.es porteurs.euses des réalités et besoins du terrain.

Etes-vous favorable à la mise en place d'un statut adapté de la fonction publique pour les personnels AED (Assistant d'éducation) ?

L.SUAU : Il faut à mon avis déjà créer un statut pour ces agents.

S.DESCAVES : S'il est inscrit dans le programme partagé en général de proposer aux contractuels.les des fonctions publiques d'être titularisés.es , et concernant les

AED la nécessité de renforcer les effectifs de la vie scolaire, et de reconnaître leur rôle pédagogique, la mise en place d'un statut adapté de la fonction publique pour les personnels AED n'est pas spécifiée. Cette question devra être soumise au dialogue social.

Etes-vous favorable à l'abrogation de la Loi de transformation de la Fonction publique mise en œuvre durant la dernière mandature ?

L.SUAU : Non

S.DESCAVES : La Loi de Transformation de la Fonction Publique, sur de nombreux points, défend des valeurs à l'opposé de celles défendues par la NUPES. Si un retour sur certaines de ses conséquences comme la restauration des CHSCT est affirmé, son abrogation n'est

pas inscrite dans le programme partagé. Ceci dit, et personnellement, je me permets ici de me positionner par rapport à celle-ci : sous couvert de « nouvelles libertés », ce texte de loi procède à la destruction pure et simple du statut de fonctionnaire. Si je suis élue députée, il est clair pour moi que son abrogation sera l'une des luttes que je défendrai.

Paritarisme :

Etes-vous favorable au retour plein et entier du paritarisme garantissant le statut de fonctionnaire-citoyen ? Si oui, par exemple en mettant en œuvre quelle mesure concrète ?

L.SUAU : Non

S.DESCAVES : Oui, car il s'agit là d'une instance indispensable à l'indépendance de tout fonctionnaire.

Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, concertation avec les syndicats.

Education :

Comment envisagez-vous la défense du réseau des écoles publiques maternelles et élémentaires en milieu rural ?

L.SUAU : Par un travail du député avec les Maires concernés pour chaque fois faire une contre-proposition à la

carte scolaire proposée par l'EN. Et la défendre ainsi à Paris.
S.DESCAVES : Voir réponse suivante.

Quelles propositions soutiendriez-vous pour maintenir le maillage des collèges ruraux et développer leur attractivité ?

L.SUAU : Internat d'excellence et formations spécifiques (type pompiers au Bleynard)

S.DESCAVES : Pour l'instant, le programme ne répond pas à ces deux questions précises. Toutefois, y est inscrite et donc prévue l'organisation des états généraux des espaces ruraux pour construire une véritable égalité territoriale notamment dans les services publics. Est aussi prévue la réforme des dotations et de la fiscalité locale pour la rendre plus juste et donner des moyens aux collectivités qui concentrent les inégalités sociales et environnementales,

dont les secteurs ruraux. Le projet de gouverner par les besoins implique nécessairement une co-construction avec les acteurs et actrices de terrain de façon à ce que la loi garante de l'égalité entre tous les citoyens et citoyennes prenne aussi en compte les particularités territoriales. A noter dans le programme de la NUPES l'abandon de la loi Carle et l'interdiction des subventions extralégales des collectivités territoriales à l'école , mesures redonnant des moyens publics pour l'enseignement public.

Maintiendriez-vous la réforme des lycées mise en œuvre par le Ministre Blanquer ?

L.SUAU : Non. Cette réforme est en cours d'évolution (ex : maths)

S.DESCAVES : Non, le programme partagé de la NUPES prévoit l'abrogation de la réforme Blanquer du lycée .

L'offre de formation départementale des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels reste particulièrement limitée, tant en pré-bac qu'en post-bac. La FSU 48 reste très critique vis-à-vis de "l'alternance" présentée comme la seule proposition d'avenir de la voie professionnelle. Dans ce contexte, quelles sont vos propositions pour améliorer l'offre de formation des lycées publics lozériens ?

L.SUAU : Répondre aux besoins des territoires. Ex : comptabilité en Lozère.

S.DESCAVES : Le programme partagé de la NUPES prévoit d'augmenter le nombre de classes et de lycées professionnels et agricoles publics, mais aussi de :

« - Créer des centres polytechniques professionnels, associant des formations publiques allant du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au brevet de technicien supérieur (BTS).

- Rétablir l'encadrement de la création de centres de formation des apprentis (CFA) sous l'autorité des régions.

- Interdire les diplômes privés professionnels, assurer la reconnaissance des diplômes et des formations qualifiantes dans les conventions collectives.

- Rétablir le baccalauréat professionnel en quatre ans et y renforcer les enseignements généraux.

- Protéger les cursus courts dans l'enseignement supérieur et encourager la poursuite d'études après un bac professionnel ou technologique (BTS, DUT, licences professionnelles...).

- Permettre l'accès et la gratuité des places d'internat aux étudiants et apprentis mineurs sous condition de ressources et pour les plus éloignés des lieux d'apprentissage.

- Réinstaurer un service public national de l'orientation en y associant les régions.

- Réserver la taxe d'apprentissage aux établissements publics. »

Selon vous, quel rôle doit jouer l'enseignement agricole public face aux nouveaux enjeux environnementaux et face au défi du renouvellement de génération des agriculteurs ?

L.SUAU : Rôle majeur. Il faut aussi s'appuyer sur d'autres structures qui ont des compétences (ex : Fédération de pêche, en Lozère avec le travail réalisé sur le site de Civergols).

S.DESCAVES : Il est inscrit dans le programme partagé de la NUPES de « Faire de l'école le levier de la bifurcation écologique et démocratique ». Ainsi, pour l'enseignement agricole plus spécifiquement, il s'agira de

structurer les filières professionnelles qui répondent aux besoins des métiers et secteurs de la bifurcation écologique et sociale, et de redonner et développer les moyens humains et financiers de formation aux lycées agricoles publics. Plus largement, l'un des objectifs sera d'intégrer l'enjeu écologique dans les programmes de la maternelle au lycée et introduire de nouveaux enseignements pratiques (réparation, construction, cuisine, jardinage...).

Protections sociale, santé :

Etes-vous favorable à la revendication intersyndicale du 100 % sécurité sociale ?

L.SUAU : Non

S.DESCAVES : Oui, le programme partagé de la NUPES prévoit d'instaurer le « 100 % Sécu » en

remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale.

Programmeriez-vous le développement de places en EHPAD ne relevant pas du secteur lucratif sur notre département rural ?

L.SUAU : Non. Le nombre de places actuel semble satisfaisant. C'est son organisation spatiale qui pose problème.

S.DESCAVES : Oui, et ce n'est pas à mettre au conditionnel puisque le programme prévoit d'emblée la création de 10 000 places par an en EHPAD publics pendant

cinq ans. Il s'agira alors de refonder le modèle de financement, d'augmenter les moyens matériels et humains, de former, qualifier et recruter en nombre suffisant le personnel nécessaire : au moins 210 000 personnels médico-sociaux et médicaux pour pouvoir respecter un ratio minimal d'encadrement « au chevet » des résidents.

Quelles seraient vos propositions pour dynamiser l'offre de soins à domicile en Lozère ?

L.SUAU : Assurer un revenu supérieur aux personnels des Services d'Aide à Domicile. Et maintenir le maillage des autres intervenants.

S.DESCAVES : Le programme partagé de la NUPES prévoit de construire un service public de la dépendance, pour aider les seniors à rester à domicile. Il s'agira alors de

revaloriser les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile en refondant les grilles de rémunération et de qualifications. Quant à la spécificité du territoire lozérien, vaste et parfois difficile d'accès, les états généraux des espaces ruraux évoqués plus haut permettront de prendre en compte ces spécificités.

Retraites :

La modification du système actuel des retraites vous apparaît-elle être une urgence ?

L.SUAU : Oui

S.DESCAVES : Oui, la NUPES prévoit de restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous après quarante annuités de cotisation avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles. La réforme des retraites prévoit de maintenir l'équilibre des retraites en soumettant à cotisation patronale les dividendes, participation, épargne salariale, rachats d'action, heures supplémentaires, en augmentant de

0,25 point par an le taux de cotisation vieillesse et en créant une surcotisation sur les hauts salaires. Il s'agira également de rétablir les facteurs de pénibilité supprimés par Emmanuel Macron, de prendre en compte le revenu de solidarité active (RSA) pour valider des trimestres en vue de la retraite, d'indexer le montant des retraites sur les salaires, ou encore d'interdire au Fond de réserve pour les retraites d'investir dans des secteurs polluants.

Quel âge légal pour faire valoir son droit de départ à la retraite vous paraît-il le plus pertinent ?

L.SUAU : 63/64 ans. L'âge légal n'est qu'un aspect du sujet. Il faut surtout adapter en fonction de la pénibilité.

S.DESCAVES : L'âge légal de départ à la retraite sera ramené à 60 ans.

Etes-vous favorable au maintien du système de décote mis en place en 1993 pour trimestres de cotisation manquants ?

L.SUAU : Oui

S.DESCAVES : Non, le projet défendu par la NUPES sur la retraite prévoit la suppression des décotes. Mais

également : pas de retraite en dessous du seuil de pauvreté, et pas de retraite après une carrière complète en dessous du SMIC à 1500 euros.

Egalité femmes-hommes :

Quelles seraient vos propositions pour mettre fin à l'inégalité professionnelle femmes-hommes dans la fonction publique ?

L.SUAU : Exiger une évaluation de cette égalité avec une remise à jour annuelle.

S.DESCAVES : Le programme partagé de la NUPES prévoit d'organiser une conférence sociale générale sur les salaires où sera abordée notamment : les augmentations de salaires, notamment pour les métiers occupés majoritairement par des femmes dans les secteurs du soin, du lien et du contact, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (salaires, formations, carrière, promotions...) avec augmentation des sanctions financières

et pénales en cas de non respect, le fait d'imposer et de faire appliquer la parité entre les femmes et les hommes dans les directions des institutions politiques, administratives, économiques, syndicales et associatives, la lutte contre le temps partiel contraint qui à 80 % touche des femmes.



Accueil des migrants :

Quelles est votre position sur l'accueil et la scolarisation des migrants ?

L.SUAU : Pas de réponse

S.DESCAVES : Le programme partagé de la NUPES

s'engage à augmenter le nombre de classes pour les élèves primo arrivants.

Agriculture et enjeux :

Quelles sont vos propositions pour adapter les pratiques culturelles et sylvicoles aux enjeux environnementaux, sociaux et productifs actuels ?



L.SUAU : Arrêt des monocultures avec adaptation des cultures aux différents terrains.

S.DESCAVES : - Créer 300 000 emplois agricoles pour instaurer une agriculture relocalisée, diversifiée et écologique.

- Garantir des prix rémunérateurs aux producteurs par des prix planchers pour les paysans, interdire

les ventes à perte et mettre en place une caisse de défaisance pour reprendre les dettes agricoles des convertis au 100 % bio.

- Refondre la PAC (politique agricole commune) : engager la sortie du système actuel des aides à la surface et les réorienter vers les exploitations intensives en main-d'œuvre et écologiquement soutenables, en prenant en compte les handicaps naturels et services rendus à l'environnement.

- Réviser immédiatement le Plan stratégique national (document de programmation budgétaire de la PAC) pour répartir plus justement les aides et les orienter vers l'agriculture écologique et paysanne, avec l'objectif d'atteindre 30 % de la surface agricole utile en agriculture

biologique en 2030 et 100 % en 2050.

- Conduire une réforme agraire pour maîtriser et réguler plus efficacement le foncier et la production agricole, voter une loi d'orientation et de programmation agricole notamment pour faciliter la récupération des terres disponibles, encourager l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement d'exploitations à taille humaine.

- Lutter contre l'artificialisation des sols pour empêcher la disparition de surfaces agricoles utiles.

- Planifier la sortie progressive des engrais et de pesticides de synthèse, interdire immédiatement les plus dangereux (glyphosate, néonicotinoïdes), avec accompagnement financier si nécessaire.

- Instaurer des protections écologiques et sociales en fonction des conditions de production et de rémunération du travail agricole.

- Encadrer les prix agricoles par des prix maximaux établis par un coefficient multiplicateur à partir des coûts de production et limiter les marges de la grande distribution, pour permettre à chacun de se nourrir, tout en assurant des revenus dignes pour les paysans.

- Développer les circuits courts pour réduire la circulation des marchandises et l'utilisation d'emballages [...]

Les retraités aussi écrivent

Dans le cadre du « groupe des 9 » ils ont envoyé aux candidats un questionnaire portant sur 4 thèmes. Nous vous en donnons ici l'essentiel. Leurs réponses dans le prochain numéro (même si LREM tente de renaître en promettant d'indexer les pensions sur l'inflation, ce qui ne répond pas tout à fait à la question...)

Pouvoir d'achat

- Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?
- Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?
- Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Santé

- Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

EHPAD et services d'aide à domicile

- Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ?
- Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (Ehpad et services à domicile) en nombre suffisant ?

Services publics

- Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Pour la SFR FSU48
Daniel Barlet

AESH, la force des invisibles, connaître et défendre nos droits !

Mardi 19 avril les syndicats du 1^{er} degré (SNUIPP) et du 2nd degré (SNES) de la FSU ont organisé un stage de formation à destination des AESH du département animé par Patrick Borde du département de l'Aude. Ce fut une journée riche aussi bien concernant les nombreuses informations pratiques apportées qu'en termes d'échanges et de débats. **Les AESH présentes ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations sur leurs fiches de paie, leurs contrats et les tâches qui leur incombent.**

Parmi les thèmes abordés, nous pouvons retenir : la typologie des contrats, les modalités de calcul du temps de travail, l'échelle de rémunération, la définition des fonctions, les droits en matière de santé, l'accès à la formation, les droits syndicaux, le cas particulier des voyages et sorties scolaires... et bien sûr, une partie de l'après-midi a été consacrée aux perspectives d'avenir qui occupent l'actualité.

En effet, la mobilisation syndicale de plus en plus relayée par les médias porte ses fruits, l'opinion publique a découvert un métier indispensable et des conditions de travail et de rémunération indignes. Nous devons poursuivre la lutte et ne pas nous contenter d'un hypothétique CDI. Avec la FSU exigeons :

- ⇒ **Un statut de catégorie B**
- ⇒ **Une revalorisation salariale**
- ⇒ **Des emplois à temps plein**
- ⇒ **Une formation de qualité adaptée aux élèves pris en charge par l'AESH**
- ⇒ **La suppression des PIAL**

En cette période de discussion autour des renouvellements de contrat, n'hésitez pas à contacter la section départementale.

snoszere@gmail.com
06 88 77 33 05

Clémence Gouret et Isabelle Volle

Le SNUipp-FSU48 a tenu son congrès départemental les lundi 23 et mardi 24 mai dernier. Durant ces 2 jours, une quinzaine de militant.es a amendé les textes proposés par le SNUipp-FSU national répartis en 4 thèmes traitant de l'école et de ses personnels mais également de notre organisation syndicale et de sa place au sein de l'Education Nationale et de la société en général. Au terme de ces deux journées, les congressistes ont désigné les militant.es qui représenteront la Lozère au congrès national de Mulhouse du 13 au 17 juin. Les congressistes ont également rédigé et voté un texte action formalisant les orientations et priorités de l'action syndicale du SNUipp-FSU48 pour les 3 années à venir.



Contexte national

Dans un contexte national de grande lassitude et d'inquiétude mais aussi d'espoir en un avenir meilleur, le monde syndical doit continuer à jouer son rôle de contrepouvoir et de propositions.

La réélection du candidat libéral Emmanuel Macron par défaut, loin d'une adhésion à son projet mais plutôt par refus d'une gouvernance d'extrême-droite, présage d'un nouveau quinquennat de poursuite de destruction des services publics après 5 ans de casse de l'école et de la fonction publique en général, de lois mettant à mal les droits des personnels comme de mépris envers le monde enseignant. Face à la montée des extrêmes-droites banalisées en France, notre organisation syndicale est inquiète et se doit de réagir.

Nous pouvons cependant légitimement espérer en un monde meilleur : de nombreux.ses citoyens.nes français.es ont prouvé qu'ils aspiraient à plus de justice sociale et écologique en portant leur voix de façon significative à gauche lors du 1^{er} tour des élections présidentielles. La partie politique n'est pas terminée et il reste encore une carte à jouer pour les élections législatives avec une gauche qui enfin a su se rassembler et qui peut devenir une majorité de contrepouvoir. Cette force progressiste et de rupture avec les politiques néolibérales propose dans un cadre désormais unitaire de premières réponses aux urgences sociale, écologique et démocratique.

Ainsi notre organisation syndicale, dans le respect de son indépendance politique, qui ne signifie pas neutralité, se reconnaît dans les listes qui prônent la transformation sociale, la transition écologique, le renforcement des services publics sur l'ensemble du territoire, celui de l'éducation en particulier. Comme pour les élections présidentielles, aux élections législatives aucune voix ne

doit aller aux extrêmes droites ou aux candidats.es partisan.es d'un néolibéralisme destructeur des droits sociaux, marchandisant les services publics, privilégiant les enjeux du capital au détriment de l'urgence de transition écologique.

Le monde syndical doit lui aussi continuer à jouer son rôle de contrepouvoir et de propositions. Les organisations syndicales de transformation sociale auxquelles appartient le SNUipp-FSU au sein de la FSU devront continuer à construire une réelle unité pour trouver leur place et rassembler afin de lutter contre les reculs sociaux et liberticides dévastateurs, faire respecter les droits de salariés.es et travailleurs.euses et concourir à un monde meilleur.

International et climat

Si le SNUipp-FSU48 ne peut qu'accorder son soutien sans faille au peuple Ukrainien ainsi qu'au peuple russe en désaccord avec la politique guerrière de Poutine, il n'oublie pas tous les autres peuples opprimés et moins médiatisés subissant la dictature politique ou religieuse comme en Syrie ou en Afghanistan. Nous défendons toujours la négociation et la recherche de solutions qui garantissent une paix durable, le respect des peuples et des frontières de leurs pays. Ces situations humaines sont aggravées par le dérèglement climatique mondial : cette année, selon l'ONU, cent millions de personnes ont été déplacées de force et obligées de quitter leur foyer. Le SNUipp-FSU 48, au sein de RESF, défend le droit à l'éducation pour tout enfant de migrant.te d'où qu'il vienne, de la maternelle à la terminale et même au-delà.

Le SNUipp-FSU doit prêter sa voix à la cause climatique, il doit la rendre audible au plus grand nombre et s'engager aux côtés des associations et collectifs pro-environnementaux. La question de l'éco-syndicalisme doit impérativement être discutée, y compris au niveau départemental. Des actions de formation des militant.es et de l'ensemble des personnels doivent être dispensées afin de permettre à toutes et tous de mesurer les enjeux climatiques et d'entrer dans une démarche d'éco-citoyenneté. En tant qu'enseignant.es, il est de notre responsabilité d'éduquer nos élèves à la nécessité de la transition écologique.



Syndicalisme de transformation sociale

Suite aux politiques néolibérales du quinquennat passées, dévastatrices pour les services publics, l'École et la Santé en particulier, les organisations syndicales progressistes devront œuvrer sur le terrain interprofessionnel pour informer, rassembler, proposer ou lutter (salaire, retraite, protection sociale, ...). Selon le contexte politique post-législatif, il s'agira d'accompagner pour reconstruire, ou de lutter pour préserver les acquis sociaux, la réglementation et les conditions de travail, en remettant l'humain au centre du projet politique dans le cadre intersyndical le plus large possible, sans concession sur nos valeurs.

Fidèle à ses valeurs, le SNUipp-FSU, au sein de la FSU, mettra tout en œuvre pour favoriser la féminisation de sa représentativité et travaillera à l'accès réel pour les femmes à tous les postes de la profession. Il se voudra exemplaire dans les relations et le respect homme/femme et femme/homme dans son quotidien.

Un peu partout dans le monde, les droits des femmes régressent. Le SNUipp-FSU soutient l'ensemble des luttes pour les droits des femmes dans le monde et s'associera aux mobilisations dont celles pour le droit à l'avortement et à disposer librement de leur corps.

Dans la perspective des élections professionnelles, la section de Lozère pense nécessaire de donner toute sa chance au vote fédéral en mettant en avant son identité FSU. Elle appelle à une transformation d'appellation pour notre syndicat en FSU-SNUipp. Ces élections doivent permettre le renforcement de nos idées pour l'École, de nos aspirations de transformation sociale pour une société plus juste avec une École émancipatrice revendiquant la réussite de toutes et tous les élèves.



Éducation

Le ministre Blanquer sous la mandature d'Emmanuel Macron a conduit à une démolition historique de l'école, de son fonctionnement et des conditions de travail des personnels, avec une modification structurelle de son organisation : renforcement du pouvoir hiérarchique, contractualisation des moyens, attaques contre l'Éducation prioritaire, remise en cause de l'équité des moyens, développement des recrutements sur poste à profil, différenciation des rémunérations par les primes, contrôle

accru sur la liberté pédagogique aux moyens de prescriptions ministérielles et des évaluations nationales standardisées, évaluations d'école etc... Bref l'École libérale en marche.

Le SNUipp-FSU poursuivra son rôle de décryptage de ces politiques publiques, et créera

les conditions de mobilisation des collègues pour la défense d'une École publique égalitaire et émancipatrice. Pour se faire, le SNUipp-FSU s'appuiera sur son livre blanc et son contre-bilan du dernier quinquennat pour réclamer les moyens indispensables à cette école de la réussite pour toutes et tous !

Pour le SNUipp-FSU, l'abandon de la mise en concurrence par l'évaluation, le renforcement du travail en équipe, une véritable liberté pédagogique, la préservation de structures à taille humaine partout où c'est nécessaire, le retour d'une formation initiale et continue digne du métier et des missions d'enseignement, le retour d'une gestion hiérarchique et administrative respectueuse des personnels, sont des priorités. Le SNUipp-FSU défendra le déploiement de moyens humains en lieu et place du recours quasi systématique à des plates-formes et services éducatifs en ligne.

Concernant le principe d'inclusion lié à la loi de 2005, le SNUipp-FSU œuvrera à une réflexion sur les modalités de l'école inclusive, et à obtenir les moyens humains et structurels pour assurer une scolarisation de qualité, avec les adaptations nécessaires pour tou-te-s les élèves, qu'ils soient en difficulté ou pas, en situation de handicap ou pas. Pour les AESH, il réclame un statut, un salaire, une reconnaissance du métier et des conditions de travail décentes.



Mende
le 24 mai 2022